



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

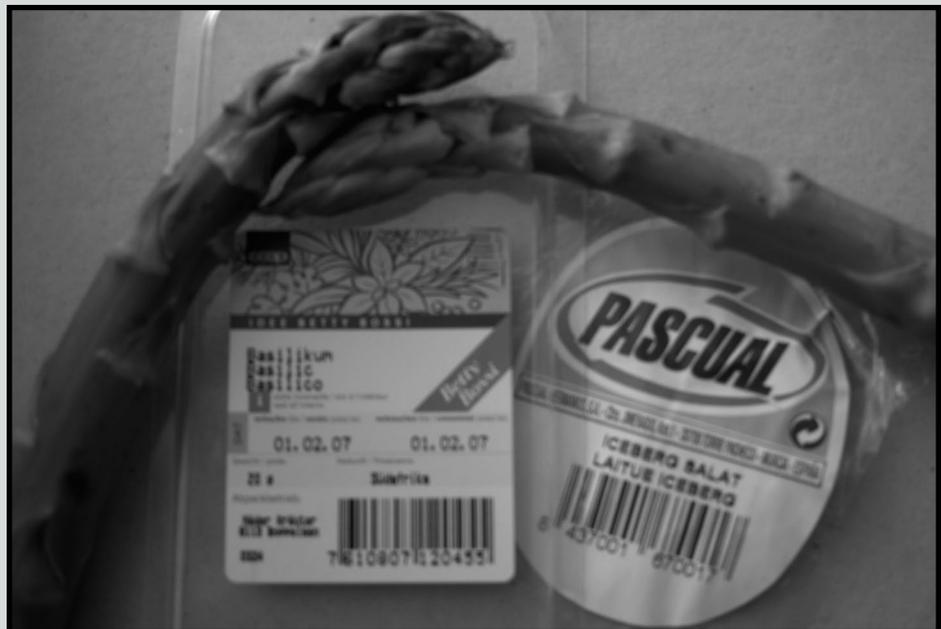
## Qui joue au touriste alimentaire?

Les grands distributeurs nous ont habitués à condamner les consommateurs suisses trop enclins à passer de l'autre côté de la frontière pour faire leurs commissions. Selon les chiffres publiés dans une étude de la Coop, près de 2 milliards de nos francs seraient ainsi perdus chaque année.

A ce jour, Coop étant la seule à avoir effectué une étude sur le sujet, il ne nous est pas possible de confirmer ou de contredire ces données. Libre au lecteur d'estimer si elles sont crédibles ou non. Il serait néanmoins incorrect de notre part de dire que les consommateurs suisses ne vont pas voir ce qui se vend de l'autre côté de la frontière. Ce serait nier une réalité.

Mais par contre, ce qui devrait être enfin reconnu par ceux qui utilisent l'argument du tourisme alimentaire pour justifier la pression sur les prix suisses à la production - nous entendons par là nos grands distributeurs -, c'est qu'ils sont eux-même les champions du tourisme alimentaire.

Dans son numéro du mois de janvier, le magazine «Bon à savoir» révélait les résultats d'une enquête réalisée en collaboration avec l'émission «On en parle» de la RSR: la provenance de «nos» fruits et légumes en période hivernale. Sous prétexte que les consommateurs veulent avoir tout à disposition, n'importe quand et à bas prix, le panier du consommateur accumule les kilomètres. Suivant la grande surface visitée, les enquêteurs ont comptabilisé entre 20'000 et 50'000 kilomètres pour le même panier. Ceux qui pensaient échapper au tourisme alimentaire en entrant sagement dans nos grandes surfaces tout en étant peu attentifs à l'étiquetage, avaleront leur repas de travers. D'autant que les enseignes suisses, Coop, Manor et Migros, semblent encore plus attirées par l'exotisme que Hyper-Casino et



Ex.: Coop propose des asperges du Mexique, basilic d'Afrique du Sud et laitue iceberg d'Espagne

Carrefour. Un exemple: la laitue pommée, disponible dans un rayon de 50 kilomètres à cette saison et proposée par Carrefour et Casino, parcourt plus de 1'000 kilomètres pour arriver sur l'étalage de la Migros... depuis l'Espagne. Dans leur enquête, les auteurs précisent que lorsqu'un distributeur propose des produits de différentes origines, ils ont enregistré la plus lointaine en partant du principe que le consommateur ne tient pas toujours compte de la provenance. Il est navrant de constater une fois de plus que si les normes éthologiques et écologiques en Suisse sont parmi les plus élevées au monde, répondant ainsi à l'attente de nos concitoyens et permettant aux distributeurs de lancer labels et campagnes de proximité, on ne fait pas grand cas de l'impact environnemental lors des choix d'importation. 4,9 litres de

pétrole pour des fraises israéliennes en janvier contre seulement 0,2 litre en été en Suisse...

Si l'on doit admettre que se limiter aux produits suisses en cette saison restreindrait fortement le choix en fruits et légumes, nous sommes quand même en droit d'attendre de nos grands distributeurs qu'ils fassent preuve d'esprit d'éthique et d'écologie et qu'ils choisissent au moins l'origine la plus proche. Et que par la même occasion, ils vérifient les conditions dans lesquelles ces fruits et légumes sont produits. Comme le suggèrent le WWF et récemment un de nos membres, il serait peut-être nécessaire d'ajouter une ligne sur les étiquettes... qui soit destinée aux litres de pétrole utilisés.

Uniterre



### Avenir Suisse

Idées simplistes

Pages 2 et 3



### Social

Suisse et Europe

Pages 4 et 5



### International

Monoculture de soja

Page 6



### PA 2011

Pétition: sprint

Pages 7 et 8

# La libération paysanne définitive, selon «Avenir Suisse»

L'objet des lignes qui suivent n'est pas la critique littéraire, même s'il est fait référence au livre récemment paru d'Avenir Suisse, «Der befreite Bauer». Cet article essaie de répondre à quelques thèses redondantes distillées par «Avenir Suisse». En bons publicistes, leur message est simple et il est répété inlassablement sur 430 pages, sous différents angles et approches.

Selon «Avenir Suisse», la Suisse est un flot de cherté. L'actuelle politique agricole en est en grande partie responsable. Ainsi, l'agriculture et ses régulations complexes sont systématiquement caractérisées comme autant d'entraves à la libéralisation du marché. Le dogme de la croissance économique est universellement applicable. L'agriculture et l'économie alimentaire doivent s'y soumettre et devenir compétitives.

## Ressources limitées

Cependant, tant du point de vue économique que des sciences naturelles, la production alimentaire ne peut pas fonctionner et être comprise à travers ce paradigme réducteur. La demande en produits agricoles n'augmentera jamais au-delà des besoins alimentaires des populations et cette demande est relativement stable. En outre, l'agriculture travaille avec des ressources naturelles limitées et ne peut pas se fonder dans la durée sur le gaspillage des ressources non-renouvelables. D'une manière globale, afin de garantir un approvisionnement nutritionnel suffisant, l'agriculture doit produire des excédents pour compenser des fluctuations de productions dues aux facteurs climatiques. La gestion des volumes a besoin de mécanismes de compensation que le marché ne génère pas spontanément. Le marché agricole n'est pas un marché de croissance comparable aux autres secteurs économiques. Mais tel n'est pas le souci de nos experts. Selon le diagnostic d'«Avenir Suisse», l'agriculture suisse est malade. Dans l'optique carrée de cette «boîte à penser», elle produit principalement de la cherté. La politique agricole et l'agriculture coûtent cher au contribuable, au consommateur et elle opprime même les producteurs.

## Remèdes de cheval

Il donc est nécessaire de lui administrer une dose de politique du «laisser-faire» selon la recette de l'économie de marché. Pas besoin de réfléchir plus loin. Cela doit marcher puisque c'est la solution à tous les maux... Voilà les remèdes concoctés par «Avenir Suisse»:

- Suppression progressive et totale des protections douanières, suppression des soutiens au marché.
- Baisse et réorientation des paiements directs pour des prestations d'entretien du paysage, régionalisation des contrats d'entretien.
- Suppression du droit foncier rural

et du droit de bail à ferme.

Ce traitement simple a l'avantage de supprimer le patient et d'éviter d'autres questions.

## Discours dominant

Ce qui est problématique ce n'est pas tant la pauvreté intellectuelle du discours, mais le fait que ces idées simplistes parviennent à occuper une place dans le débat public. A force de répétitions, le message s'incruste dans les têtes. Il est étonnant de retrouver ces idées quasiment dans tous les milieux,

apprécié sur les marchés des devises, ce qui de manière relative, baisse le coût des importations et les prix à l'extérieur, rendant ainsi nos salaires et les prix plus élevés.

## Deux économies?

«Avenir Suisse» sépare l'économie suisse en deux parties: l'une internationale et hautement compétitive et l'autre intérieure, limitée à un marché exigu et donc inappropriée, car ne générant pas assez de volume d'affaire... autrement dit de profits pour les actionnaires. La vision d'avenir que laisse entrevoir

## Moins il y a d'agriculture, mieux c'est...

Pour stimuler la croissance, il faut passer de 8% à 4% des dépenses pour l'alimentation. Affranchir cette fraction de pouvoir d'achat intérieur et la rendre disponible à la consommation dans d'autres secteurs. Les besoins essentiels et les valeurs de notre société se réduiraient à cette triste perspective...

La suppression de l'activité agricole consécutive au programme d'«Avenir Suisse» libère de l'espace convoité pour l'extension de l'urbanisation. La construction en dehors des zones avec des certificats de volumes négociables est envisagée. Le droit foncier rural se retrouve être une des lignes de mire principales car c'est ce secteur qui promet le plus grand potentiel de croissance. Cependant les terres agricoles urbanisées sont irrécupérables et l'outil de production est définitivement perdu. Alors qu'un des atouts de la Suisse urbaine et rurale est justement constitué par une gestion du territoire relativement rigoureuse, générant de la qualité de vie par la mixité et la proximité des zones.

## De quelle Europe parle-t-on?

Quant à la vision de l'Europe, et en particulier de l'Autriche, elle est emprunte du même manichéisme. Une perception réaliste des problèmes et des questions fait défaut. Le constat actuel pour l'Europe est celui d'une PAC qui a fait faillite, engendrant majoritairement chômage, pauvreté et exode dans les campagnes agricoles, gaspillant les ressources, n'arrivant pas à maîtriser ses volumes de production et créant parallèlement une grande dépendance des importations d'autres continents, notamment américains. Tout cela en absorbant 40% du budget européen...

Cette dépendance et ce déséquilibre européen est aujourd'hui dangereux à plusieurs égards. Certains grands pays producteurs vont privilégier la filière de production d'éthanol pour le marché intérieur aux dépens de la production fourragère d'exportation, faisant ainsi augmenter le prix de cette dernière (mais aux USA, soja au Brésil). D'autre part ces productions se font aux dépens des écosystèmes et risquent d'importantes variations dans leurs rendements sous l'effet des changements climatiques.

Mais nous convenons avec «Avenir



Avenir Suisse prône la libéralisation du droit foncier rural. Les constructions vont-elles peu à peu avaler la zone agricole?

de la Berne fédérale aux universités, en passant par certains représentants paysans et de consommateurs. Dans les médias, le sujet de la cherté des prix est également repris; mais les attaques générales contre l'agriculture se concentrent principalement en Suisse alémanique.

Mais d'où vient donc la différence de prix et de salaires entre la Suisse et l'Europe? Est-ce que c'est une conséquence du protectionnisme comme le prétend «Avenir Suisse»? Il suffirait donc de fermer les frontières pour créer de la richesse?

Les raisons des prix et des coûts plus élevés en Suisse sont liés à l'ensemble des conditions économiques intérieures, au bon niveau de formation, à la paix sociale et à un climat favorable aux innovations. Ce sont ces facteurs qui sont gages du succès des exportations suisses. Le franc suisse est fortement

cette analyse, c'est le rêve d'une sorte de Singapour des Alpes. Une métropole, qui crée de la haute valeur ajoutée dans certains secteurs industriels de pointe et le secteur tertiaire en s'appuyant sur un arrière-pays européen aux bas coûts de production et aux bas salaires. La structure politique helvétique, anachronique comme l'agriculture, devra dans cette optique être réformée pour ne plus faire d'obstacle.

L'habillage du discours, en termes de compétitivité, de croissance et cherté, masque mal les visées stratégiques: d'une part sur les marges du commerce de détail aujourd'hui largement en mains de coopératives et dont les bénéfices sont réinvestis au lieu d'être redistribués aux actionnaires et d'autre part sur le marché foncier comme débouché pour les institutions de placements (banques, fonds de gestion, assurances).

Suisse» au moins dans une chose et ce n'est pas la moins importante. Il faut en rester aux idées simples et il faut les répéter!

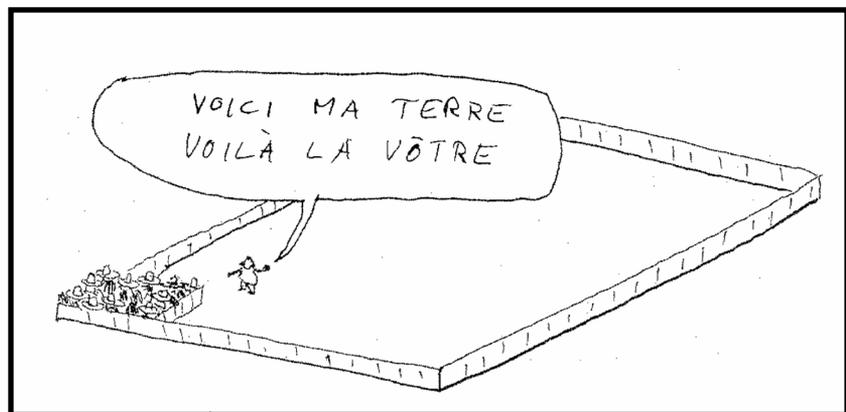
## Un autre discours est nécessaire

L'alimentation répond à un besoin essentiel. Elle doit être saine et de qualité. Elle doit être accessible et sa base de production doit être maintenue de manière durable. Les circuits de production, de transformation et de consommation doivent être les plus courts possibles. Nous devons prendre soin des ressources telles que le sol, l'eau, la diversité génétique végétale ou animale ainsi que des outils de production.

Notre vision d'avenir dépasse l'investissement spéculatif dans le court

secteur pionnier dans le développement d'une économie plus durable.

La régulation difficile des marchés agricoles et le rééquilibrage de la sous-valorisation des productions agricoles, structurellement inaptés à générer des taux de croissance similaires à ceux de l'industrie ou du secteur tertiaire, doivent être un exemple pour une réforme de l'économie afin de la rendre durable. Prétendre au contraire en faire un argument pour la suppression de l'agriculture est tout simplement totalement irresponsable et dangereux. Les paiements directs doivent continuer à être orientés pour favoriser les pratiques et prestations agricoles durables tant que celles-ci ne sont pas rémunérées par le marché. Les paiements pour des prestations écologiques ne doivent pas être séparés de l'acte de production.



terme. Dans ce sens, nous conseillons à «Avenir Suisse» la méditation de ce proverbe : «on n'hérite pas la terre de nos parents mais on l'emprunte à nos enfants».

A ce titre, l'agriculture et l'alimentation ont des répercussions directes sur la santé publique et y engendrent des coûts économiques. Des longues durées de conservation et l'extension des transports font partie des conséquences inévitables et problématiques de l'industrialisation du secteur agro-alimentaire. Tant les mauvaises habitudes culinaires qui engendrent l'obésité, que les résidus de pesticides qui ont une incidence sur notre génome et notre fertilité, sont des exemples à prendre en compte.

Il est effectivement nécessaire d'examiner notre politique agricole en considérant les succès, mais aussi les faillites des réformes agricoles récentes, notamment en termes de durabilité économique et sociale. La Suisse garde encore un rôle de pionnière dans le découplage des paiements directs et son éco-conditionnalité. Par rapport à la production européenne l'agriculture suisse reste un exemple (certes à parfaire) en termes de durabilité. C'est là, l'argument en faveur d'une qualité suisse supérieure. Ainsi l'agriculture suisse peut être un

La Suisse forte de sa démocratie peut être une pionnière pour mettre en pratique le droit à la souveraineté alimentaire. Les populations ont le droit de définir les règles, ainsi que la protection de leurs politiques alimentaires. Afin de pouvoir garantir durablement les objectifs fixés à l'agriculture dans la Constitution, les points suivants doivent guider l'examen de la politique agricole :

- le nombre de paysans doit augmenter afin de diminuer les heures de travail et d'augmenter la production indigène
- les prix doivent couvrir les coûts de production et garantir ainsi une rémunération équitable du travail paysan
- la mobilité des terres doit être favorisée pour permettre l'installation de nouveaux paysans
- le droit foncier rural doit garantir que la terre reste un outil de production abordable
- la position de négociation des paysans sur le marché doit être renforcée par l'octroi de la force obligatoire dans la gestion des volumes aux organisations de producteurs
- la recherche et la formation agricole doivent être maintenues et favoriser une agronomie durable.

Rudi Berli

## A quand une équipe solidaire?

Que nos concurrents ou nos acheteurs veuillent égoïstement, et pour leurs simples profits, nous expliquer que nous devons impérativement nous restructurer et que pour cela ils nous aident à y parvenir en baissant nos prix, cela est déjà difficile à comprendre. Nous sommes en effet tous assis sur la même branche et qu'un des acteurs de la filière décide de la scier n'est pas de bonne augure...

Qu'un acheteur peu scrupuleux fasse dans la démagogie ne nous semble pas très logique, mais là encore, on peut y trouver une vague explication.

Par contre, que dans nos milieux, on continue à avoir ce discours de restructuration – équivalant pour la plupart à une baisse du nombre d'exploitations – est totalement incompréhensible.

C'est un parfait auto-goal comme dirait Köbi Kuhn pour reprendre un personnage publicitaire de notre agriculture. Je pense que notre entraîneur national ne serait pas satisfait s'il engageait un défenseur qui, au lieu de retenir le ballon, le lancerait dans sa propre lucarne avec comme explication que c'est le seul moyen d'éliminer un autre défenseur qui pourrait, dans un match futur, s'avérer moins bon que prévu. Je ne suis pas sûr que l'attitude de cette personne ni l'explication qu'il donnerait ne plairaient à notre coach national.

Arrêtons donc de nous mettre des auto-goals permanents en croyant que notre survie passe par la baisse des prix et l'élimination du voisin. Non, non, non et non.

Notre future qualité de vie d'agriculteurs passe par une exigence forte des prix à la hausse pour pouvoir mieux payer ceux qui travaillent avec nous (parents, conjoint, enfants, collaborateurs) et surtout engager du monde ou créer de nouvelles structures pour pouvoir fournir un travail et une qualité de produits irréprochables à nos clients, les consommateurs.

Alors cessons les auto-goals et osons être clairs avec la société civile et leur dire que nous voulons être plus nombreux pour pouvoir mieux la servir...

A bon entendeur... salut!

Pierre-André Tombez,  
Président d'Uniterre  
Agriculteur à Salavaux

## La Coop casse le prix du beurre

Quel plus bel exemple de libre marché pouvons nous avoir que ce dernier acte de la COOP que beaucoup de médias ont pu qualifier de courageux. La COOP ose s'attaquer au monopole du beurre pour le bien des consommateurs. Même la COMCO (commission de la concurrence) applaudi et travaille déjà avec vigueur pour que le Conseil Fédéral permette à la Migros d'aller battre son beurre hors de nos frontières.

Hélas! Personne ne se rend compte que c'est là encore une des conséquences du principe du libre marché que nous pourrions simplement appeler la loi du plus fort ou loi du Fort West.

Est-ce que ceux qui applaudissent cet acte se rendent compte des heures de réunions et d'efforts qu'il a fallu pour qu'un secteur mette en place un organisme de fixation du prix? Ces efforts ont été consentis pour que le marché soit réglementé de façon à éviter que des voyous ne respectent pas le travail de chacun. On a pu lire que la COMCO intervenait dans le cadre de sa mission de lutte contre les cartels. Combien de temps encore allons-nous nous associer au grand défenseur du libéralisme pour démolir les ententes sur les prix? Bien sûr qu'il y a eu ici ou là des abus, mais ce n'est pas une raison pour jeter à la poubelle les bases d'un commerce juste. Comment créer un commerce juste sans une entente entre les différents partenaires du marché? Les libraires ont récemment gagné une manche dans ce sens en réussissant à faire reconnaître l'importance du prix unique du livre. A quant le retour du prix unique du beurre, du vin, de la viande et de toutes les marchandises, c'est à dire un prix issu d'une entente entre les partenaires?

Il n'y aura jamais de commerce équitable, ni de paix dans le monde sans une entente; c'est la base d'une société juste.

En permettant à la COOP, comme à d'autre de poser de tels actes, nos politiques - avec leur bras armé qu'est la COMCO - participent directement à la déconstruction de notre Etat de Droit. Comment des défenseurs du droit peuvent-ils souhaiter une société qui méprise le respect? Comment peut-on accepter que la COOP méprise le droit de chacun à gagner sa vie?

Attention, nous devons réagir car le libéralisme est un projet de déconstruction de la société de droit. C'est à Berne que nous devons intervenir, car ce sont nos représentants politiques qui votent les projets de déconstruction.

Willy Cretegny,  
viticultrice à Genève

PLATE-FORME AGRICULTURE SOCIALE

# En Suisse et en Europe, état des lieux du social dans le secteur agricole

La plate-forme pour une agriculture socialement durable a tenu son Assemblée générale à Berne le 11 janvier dernier. Suite à l'assemblée statutaire, Monsieur John Dupraz, vice-président de l'Union Suisse des paysans et conseiller national radical a présenté son travail au sein de la commission agricole du Conseil de l'Europe. Un débat sur la durabilité sociale de la réforme agricole suisse a clôturé cet après-midi riche en enseignements.

## Une co-présidence pour la plate-forme

Fondée le 29 novembre 2004 à Berne, la plate-forme, regroupant près de 20 organisations, s'est retrouvée dans la capitale pour tenir son assemblée. Uniterre est membre de la plate-forme et signataire du «manifeste pour une agriculture socialement durable». Dans un premier temps, le public a pris connaissance du rapport du Président et du secrétaire sur les activités 2006. C'est essentiellement sous l'angle du revenu des familles paysannes et des conditions de travail des employé-e-s que les différentes thématiques qui

sociaux. C'est avec plaisir que le comité a enregistré 2 réponses favorables qui ont permis de soumettre une co-présidence à l'Assemblée générale: il s'agit d'Anne-Catherine Ménétrety-Savary, Conseillère nationale de St Saphorin, et Noé Graff, vigneron encaveur de Begnins.

## Le Conseil de l'Europe se penche sur les conditions de travail des employés agricoles

En donnant la parole à John Dupraz, le comité de la plate-forme a permis au public de découvrir le travail du

qui les a motivés à rédiger un rapport sur le thème «agriculture et travail irrégulier».

L'équipe a tout d'abord élaboré un questionnaire qu'elle a envoyé à chaque pays membre du Conseil de l'Europe. La seconde étape a consisté en quatre visites de terrain: dans les Bouches du Rhône en France, à Almeria en Espagne, en Hollande et en Suisse. Ces visites ont permis une analyse différenciée de la situation. La commission a pu relever l'étroite relation entre migration et travailleurs agricoles. La plupart des migrants trouvent leur premier emploi - régulier ou non - dans ce secteur. Certains pays ont des législations très strictes sur la main d'oeuvre étrangère et le travail au noir, d'autres transforment les contrats fixes en contrats temporaires instables. Quant à la Suisse, la diversité des contrats fixés au plan cantonal est un véritable casse-tête. Dans certains pays, les conditions de logement des employé-e-s, rarement précisées dans les conventions ou les lois, sont catastrophiques. De manière globale, les délégué-e-s ont pu se rendre compte que la libéralisation du secteur avait une conséquence immédiate: afin de réduire les coûts, la seule variable réellement et rapidement «compressible» était celle de la main-d'oeuvre!

Le rapport devrait prochainement être rendu public. Il sera discuté à fin janvier 2007 en plénière du Conseil de l'Europe. L'objectif étant de formuler un projet de recommandations. Celles-ci proposeraient la fixation de conventions collectives indiquant les heures de travail, le salaire, le tarif

pour les heures supplémentaires, les conditions de logement et les conditions de contrôles et d'application. Ce projet de recommandation sera transmis au Conseil des ministres qui, s'ils en acceptent le contenu, feront suivre ces recommandations auprès de chaque Etat membre du Conseil de l'Europe.

## Perspectives sociales de PA 2011

Pour clôturer la journée, PA 2011 s'est retrouvée sous le regard critique de plusieurs orateurs. Les feux ont été lancés par **Alain Berset**, Conseiller aux Etats socialiste, membre de la commission



De gauche à droite: Anne-Catherine Ménétrety, nouvelle co-présidente, Willy Streckeisen, président sortant, Philippe Sauvin, secrétaire et Noé Graff, nouveau co-président

rythment la vie agricole ont été étudiées. C'est le cas notamment de PA 2011 sur laquelle la plate-forme a pris position à plusieurs reprises. Le projet de convention collective nationale proposé par l'USP, afin d'harmoniser les conditions des ouvriers agricoles, a également été analysé. Enfin, les projets de labélisation ou certification «sociale» telle que la «business social compliance initiative» à laquelle les grands distributeurs suisses ont adhéré, sont suivis avec attention.

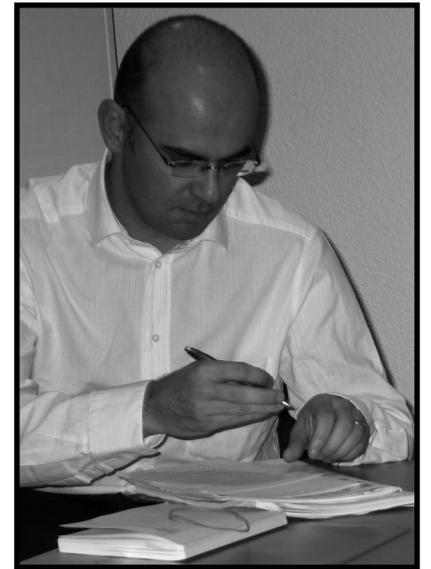
Willy Streckeisen souhaitant mettre fin à son mandat de Président, la plate-forme s'est mise à la recherche de perles rares: qui s'intéressent aux questions agricoles et plus spécifiquement à leurs aspects

Conseil de l'Europe par la voix d'un de ses représentants. Ce Conseil est formé de 46 Etats. Ceux-ci délèguent un certain nombre de parlementaires nationaux pour former l'Assemblée parlementaire du Conseil.

Selon John Dupraz, un des 12 représentant-e-s de la Suisse au Conseil de l'Europe, trois principes fondateurs animent le Conseil de l'Europe:

- La démocratie
- Les droits humains
- La primauté des droits

Dans le cadre de la «commission environnement, agriculture et territoire», des membres du Conseil ont visité la région d'El Ejido en Espagne. C'est la découverte d'une situation préoccupante



Alain Berset

chargée d'étudier le dossier agricole. Selon lui, malgré le faible pourcentage d'actifs dans le secteur primaire, l'agriculture semble concerner une part importante de la population et donc les politiciens. En effet, chacun d'entre nous se trouve être un consommateur. La provenance et les conditions de production restent une préoccupation. Afin d'améliorer les conditions sociales, Alain Berset a suggéré la mise en place d'un contrat-type de travail national indiquant le salaire. Mais ce n'est pas chose aisée puisque la Confédération a toujours considéré que les cantons étaient en charge des contrats-types. Pour Alain Berset, il est clair qu'exiger de meilleures conditions de travail doit aller de paire avec une situation sociale meilleure pour les familles paysannes.



John Dupraz

**John Dupraz**, vice président de l'USP, a dénoncé un transfert prématuré du soutien au marché vers les paiements directs. L'évolution des structures, quant à elle, ne devrait pas aller plus vite que le changement de génération. Petite ou grande, l'exploitation qui a de l'avenir est celle qui peut dégager un revenu pour rémunérer le travail de la famille et des employé-e-s. S'il estime que les coûts de production devraient diminuer, aucune solution satisfaisante n'a été présentée jusqu'alors.

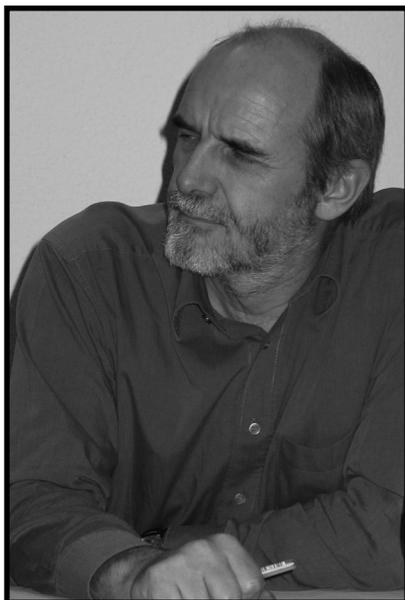
**Claire Bussy Pestalozzi**, qui représentait Avenir Suisse, a présenté un triste



Claire Bussy Pestalozzi

bilan du secteur: inefficacité économique, conditions de travail mauvaises pour tous, gestion étatique lourde et sans avenir, monde agricole sclérosé. Pour Avenir Suisse, trois réformes devraient être lancées: diminuer la protection à la frontière, diminuer et refondre le système des paiements directs sur 2 axes: des prestations d'intérêt général différenciées selon les besoins des régions et des paiements directs sociaux permettant de quitter le secteur «paisiblement». La troisième proposition consiste à libéraliser le marché du foncier.

**Hans-Ueli Scheidegger** d'Unia a



Hans-Ueli Scheidegger

appelé à une durabilité sociale du secteur afin que celui-ci puisse aussi recevoir le soutien du syndicat.

PA2011 n'apporte aucune amélioration pour le social et n'aborde pas la question d'une convention ou d'un contrat type sur le plan national. Selon lui, la loi sur le travail laisse suffisamment de marge de manoeuvre pour qu'elle soit appliquée au secteur tout en tenant compte des spécificités agricoles. Il plaide pour une chaîne agro-alimentaire qui soit durable socialement: du producteur, en passant par l'ouvrier agricole, celui de l'usine ou l'employé de la distribution, jusqu'au consommateur.

Enfin, en ce qui concerne la position d'Uniterre, **Valentina Hemmeler** a dénoncé la restructuration forcée et administrée que vit le secteur. La modification du droit foncier rural accentue la discrimination entre familles paysannes et ceci même si elles remplissent les demandes de la Constitution. Le projet PA2011 poursuit sa course à la «rationalisation», à l'augmentation des surfaces,



Valentina Hemmeler

à la baisse des prix. Afin d'améliorer les perspectives sociales, il faut tordre le cou au discours sur «l'îlot de cherté» de la Suisse. Celui-ci ne tombe pas du ciel, mais provient de notre niveau de vie. Chercher à baisser les prix, donc les coûts et finalement les salaires, risque de s'avérer contre-productif. Il y a donc nécessité de sensibiliser les acteurs sociaux et politiques sur cette réalité. Nous devons atteindre une durabilité dans la filière agro-alimentaire, les acteurs de chaque maillon de la chaîne doivent se sentir concernés par le maintien de filières agro-alimentaires locales, dynamiques, permettant à chacun de vivre de son travail tout en répondant aux exigences élevées des consommateurs.

Valentina Hemmeler

Plus d'infos:  
[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)  
[www.agrisodu.ch](http://www.agrisodu.ch)

## LA COORDINATION PAYSANNE ET LA COAG EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AUX PAYSANNES ET AUX PAYSANS MIS EN EXAMEN DANS LE CAS D'ARACRUZ

Trente deux paysannes du Mouvement des Femmes Paysannes (MMC) et du Mouvement des Travailleurs Ruraux sans Terres (MST) du Brésil ainsi que plusieurs leaders de Via Campesina ont été mis en examen pour leur participation à une action syndicale contre la société Aracruz. La Via Campesina dénonce les crimes d'Aracruz et lance une campagne internationale de défense et de solidarité avec les personnes mises en examen.

Le 8 mars 2006, lors de la Journée Internationale des Femmes et alors que la Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural de la FAO se tenait à Porto Alegre, au Brésil, plus de 2'000 paysannes et femmes sans terre ont occupé les installations de la multinationale européenne Aracruz Celulosa. Par cette action, les femmes brésiliennes dénonçaient les méfaits des monocultures agro-chimiques développées par les multinationales aux dépens des communautés paysannes et de l'environnement.

Trente deux femmes du Mouvement des Femmes Paysannes (MMC) et du Mouvement des Sans Terres (MST) ainsi que quatre leaders paysans de Via Campesina ont été mis en examen suite à cette action, dont Paul Nicholson (représentant européen à la Commission de Coordination Internationale de Via Campesina). Une peine de prison de 8 à 30 ans est demandée pour Paul Nicholson, pour des charges d'accusation aussi extravagantes que l'espionnage industriel, la formation de bandes armées ou le blanchiment d'argent.

Le procès qui s'annonce est politique. Qui est coupable? Les multinationales qui s'accaparent la terre, l'eau et les ressources génétiques pour produire la matière première de l'industrie chimique ou les paysannes qui revendiquent leur droit à cultiver ces terres pour produire des aliments? Les entreprises qui rasant la forêt primaire et la remplacent par des monocultures transgéniques ou les communautés paysannes et indigènes qui par leurs pratiques culturelles préservent la biodiversité depuis des millénaires?

La CPE et COAG considèrent que l'action pacifique menée par les femmes de Via Campesina le 8 mars 2006 est légitime. La défense du droit des paysannes et des paysans du monde entier

à produire des aliments, la promotion d'un usage social et environnemental des ressources agraires et la défense des droits fondamentaux des paysannes et des paysans ne sont pas des crimes! La justice brésilienne devra choisir qui de ceux qui affament ou de ceux qui nourrissent l'humanité doit être condamné.

La Via Campesina lance une campagne internationale de défense et de solidarité avec les personnes mises en examen. Nous appelons les mouvements sociaux européens à se mobiliser à nos côtés pour faire de ce procès celui des crimes sociaux et environnementaux des firmes multinationales.

*Les monocultures d'eucalyptus, d'acacias et de pins destinées à produire de la cellulose recouvrent des centaines de milliers d'hectares au Brésil et se développent rapidement dans toute l'Amérique du Sud, en Asie en Afrique et en Europe. Ces plantations chassent les populations paysannes et indigènes de leurs terres et détruisent la biodiversité de régions entières. Dans la seule province de Rio Grande do Sul, les monocultures destinées à la production de cellulose couvrent 360.000 hectares. Aracruz possède 261.000 hectares de plantations dans trois provinces du Brésil. La firme est soupçonnée de développer des plants d'eucalyptus transgéniques.*

CPE et COAG, janvier 2007

Pour être informé-e-s sur la campagne lancée:

[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)  
[www.viacampesina.org](http://www.viacampesina.org)

«Le seul commerce juste est le commerce local».

Javiera Rulli, groupe de réflexion rurale, Argentine

**InterLock**  
Le confort par excellence

**TAPIS CAOUTCHOUC**

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ

☎ 026 913 79 84

✉ [swiss@animat](mailto:swiss@animat) [www.animat.ca](http://www.animat.ca)

INTERNATIONAL

# L'Argentine, Etat-membre de la «république unie du soja»...

Javiera Rulli est une jeune biologiste argentine. Elle travaille au sein de Groupe de réflexion rurale sur les problématiques liées à l'expansion massive des monocultures en Amérique latine. Ces monocultures d'exportation sont essentiellement destinées à la production de soja pour l'alimentation du bétail ou pour les biocarburants. Javiera Rulli était présente à Genève lors de la conférence publique «Sortir du chaos agricole mondial par la souveraineté alimentaire» organisée conjointement par la commission internationale d'Uniterre, Alliance Sud et Swissaid.

## Tour d'horizon de la «république unie du soja»

C'est sous cette appellation perverse que Syngenta décline sa campagne pour commercialiser ses produits divers et variés en Argentine, au Paraguay et au Brésil.

L'Argentine est le second producteur mondial de soja génétiquement modifié. Sa surface s'étend sur 17 millions d'hectares dont 15 millions sont du soja «roundup ready» de Monsanto (la firme fournit son herbicide roundup avec ses semences génétiquement modifiées résistantes à ce même herbicide). Il est prévu de doubler la production de soja dans les trois ans à venir. En Argentine, le développement du soja s'est fait au détriment d'autres cultures, destinées au marché national: la production de riz a baissé de 44%, celle du maïs de 26%, le tournesol de 34% et le nombre d'exploitations laitières a chuté de moitié, les pâturages argentins étant engloutis par le soja.

Au Paraguay, 4ème exportateur mondial de soja, dont 80% est du «roundup ready», on compte déjà 2 millions d'hectares. La culture s'étend chaque année de 250'000 hectares.

Au Brésil, où les OGM sont en plein boom, 22.2 millions d'hectares sont consacrés aux cultures de soja dont 30% sont génétiquement modifiées. La culture du soja est considérée comme l'un des facteurs principaux de déforestation de la zone amazonienne. Au soja s'ajoute 6.2 millions d'hectares de canne à sucre et 3 millions d'hectares d'eucalyptus. Entre 1999 et 2001, 5.3 millions de personnes ont perdu leur emploi en zone rurale. La concentration des terres dans les mains des grandes sociétés agricoles ne favorise pas l'emploi. On estime au contraire que près de 90% des emplois ruraux sont fournis par les petites et moyennes exploitations agricoles.

Pour répondre à la demande croissante du marché mondial pour ces protéines végétales qui ont «avantageusement» remplacé les farines animales, ces trois pays développent des projets gigantesques permettant d'acheminer rapidement et par voie fluviale le soja en s'assurant ainsi une meilleure efficacité dans le transport tout en mettant en avant l'aspect «écologique» du transport fluvial qui réduit les émissions de gaz à effet de

serre. Pourtant ce projet pharaonique de canalisation et d'industrialisation des rives provoquera une déforestation de plus de 30'000 hectares par an. Tout laisse néanmoins à penser que les investisseurs répondront présents.

## Les biocarburants, nouveau fléau?

L'Amérique latine est profilée pour devenir le berceau des biocarburants. Son climat comme ses coûts de production sont nettement plus avantageux que sous nos latitudes. De plus, la demande en biocarburants est toujours plus forte.

c'est surtout la peur de l'alimentation qui a joué, plutôt que la crainte d'une pollution environnementale. Dans ce cas de figure, les citoyens des pays producteurs du sud évolueront dans un environnement encore plus envahi d'OGM car ils n'ont que peu de poids face aux clients solvables des pays consommateurs de biocarburants.

## Les monocultures tuent l'emploi

Les organisations sud-américaines craignent que l'intérêt croissant pour ce type de productions augmente la

## Enjeux écologiques et sanitaires

Comme toutes les monocultures, celles destinées aux biocarburants nécessitent de fortes doses d'engrais, insecticides, herbicides etc. Les cultures s'étendant sur des milliers d'hectares, le traitement des cultures se fait souvent par avion. Les zones habitées se situant à proximité des champs sont rarement épargnées. Les habitants souffrent de plus en plus souvent de maladies tels que des cancers, malformations des enfants, troubles respiratoires. L'air comme l'eau sont la plupart du temps contaminés par l'usage massif de pesticides.

## Adapter le modèle ou le changer ?

Faut-il chercher à améliorer quelques aspects d'un modèle qui s'avère destructeur ou faut-il repartir sur des nouvelles bases? Certaines ONG ou organisations de protection de l'environnement labélisent des monocultures pour autant qu'elles respectent quelques principes de base tels que la renonciation aux OGM, l'utilisation de surfaces qui ne sont pas fraîchement défrichées, le versement de salaires respectant les normes sociales locales etc. C'est par exemple le cas du projet «soja durable et responsable» mis sur pied par le WWF et la Coop. Pour plusieurs acteurs du mouvement social sud-américain, cette «couche de peinture verte» n'est de loin pas suffisante. Elle pourrait même légitimer un modèle agro-exportateur qu'elles désirent voir disparaître. Pour ces personnes, il est indispensable que nous remontions à la source de l'augmentation faramineuse des surfaces de monocultures: l'affouragement du bétail européen avec des protéines végétales qui sont produites plus économiquement en Amérique latine et la surconsommation d'énergie de notre société. C'est seulement lorsque les sociétés des pays fortement industrialisés remettront en question leur mode de vie que l'Amérique latine pourra user de son droit à la souveraineté alimentaire.

Valentina Hemmeler



Des monocultures de soja à perte de vue

L'Union européenne espère atteindre en 2010 près de 6% de part de biocarburants dans les carburants et cible 10% pour 2020. Mais pour y arriver, il faudra produire... Le forum économique de Davos a déjà prévenu les investisseurs: c'est en Amérique latine qu'il va falloir développer des partenariats dans le domaine des biocarburants. A ce propos on assiste déjà à des rapprochements entre les multinationales pétrolières et semencières.

Comme il fallait s'y attendre, les multinationales développent des OGM afin d'améliorer la productivité des cultures destinées aux biocarburants. Et il est à prévoir que le consommateur, qui jusqu'alors s'est largement méfié des OGM, y verra moins d'inconvénients. Dans le refus de ce type de méthodes,

part des monocultures. Aujourd'hui, ces pays s'orientent toujours plus vers une agriculture sans paysan. Les exploitations de 1000 hectares n'employant que deux personnes ne sont pas rares. En Argentine, le nombre de petites et moyennes exploitations est passé de 170'000 à 116'000. Avec des conséquences souvent dramatiques sur l'emploi: en Argentine, plus de 250'000 familles paysannes ont été déplacées et 8 chômeurs sur 10 sont issus de la première ou la seconde génération de ruraux. Ceci alors que le chômage se situe aux alentours de 20% et que 92% de la population se concentre déjà dans les villes. Un triste tableau qui semble clairement démentir les discours rassurants qui affirment que les biocarburants permettront à ces pays de développer les emplois.

CD de musique, 21 artistes pour la souveraineté alimentaire et La Via Campesina, 32.-, disponible au secrétariat. 021 601 74 67

PÉTITION PA 2011: SPRINT FINAL

# «Un avertissement vigoureux et salutaire, que ce manifeste!»

Le texte qui suit constitue la préface de la brochure «Les patates ne poussent pas dans les supermarchés» éditée par la Coopérative Longo maï. Cette brochure est le support explicatif de soutien à la pétition «Halte à l'exode rural». Il a été écrit par un éminent Professeur d'économie rurale, Jean Vallat, qui bien qu'à la retraite depuis plusieurs années, continue d'ébranler le discours bien pensant des agro-économistes.

Un de plus, diront certains! En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que des citoyens se font entendre sur les conséquences d'une politique agricole soumise aux lois d'un marché globalisé: nécessité d'augmenter la compétitivité des entreprises par leur agrandissement; emploi d'une main-d'oeuvre non familiale d'appoint, bon marché; spécialisation et investissements de modernisation des méthodes de production. Cette conception d'une agriculture «productiviste» était à l'origine de la révolution technologique de l'agriculture, déjà à la mode dans les années 60. D'où la naissance en Europe de la fameuse PAC – Politique Agricole Commune.

## Le mythe de la restructuration<sup>1</sup>

La réduction drastique du nombre d'exploitations devait permettre à chaque agriculteur de s'attribuer une part plus grande du gâteau du revenu agricole, qui lui ne devait pas grandir. De plus, prévoyant une surproduction dans divers secteurs, il fallait mettre hors-circuit entre 5 et 20 millions d'hectares de Surface Agricole Utile (SAU), suivant les auteurs. Notons qu'à ce moment-là, la Suisse a échappé à l'application rigoureuse de cette politique, grâce à un statut d'exception qu'elle a réussi à négocier dans le cadre du GATT. La Suisse a donc pu «protéger» son agriculture, ce qui lui a permis de garantir des prix agricoles relativement rémunérateurs. Ce protectionnisme, déjà très critiqué, surtout dans les milieux industriels exportateurs, a-t-il véritablement été un poids insupportable pour notre économie? A-t-on pensé que de nombreuses familles paysannes ont ainsi eu les moyens d'améliorer leurs conditions d'existence, d'investir pour moderniser leur outil de travail, et d'animer ainsi les échanges commerciaux avec les secteurs de la construction et de la mécanisation?

## Priorité à la concurrence

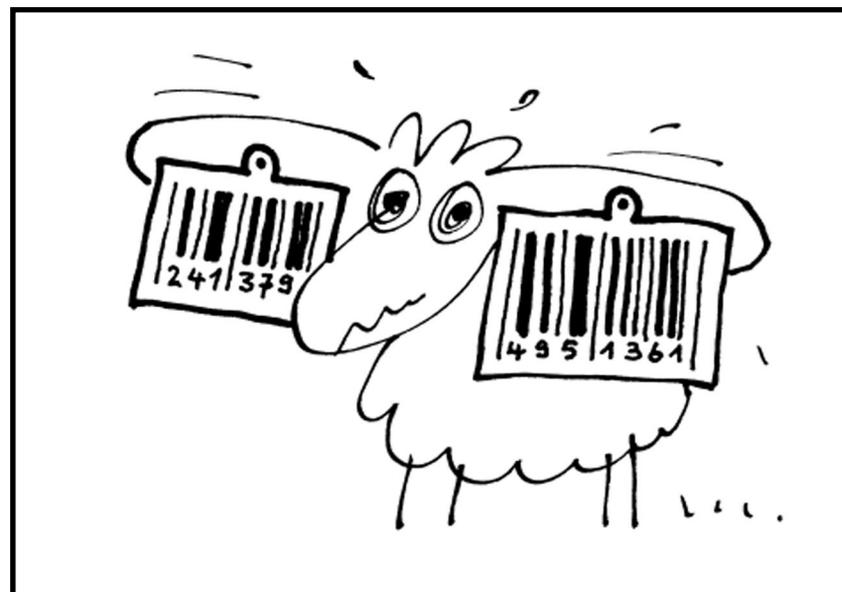
Nos campagnes, moins sous la pression économique de l'extérieur, ont pu garder leur aspect convivial pour le grand bien de l'ensemble de la population, très préoccupée par la qualité des produits et la préservation d'un environnement naturel, sain et attrayant. Mais voilà

qu'après une quarantaine d'années les impératifs de la concurrence ont pris le dessus, d'où une nouvelle politique moins protectionniste, et la conséquence que nous constatons sur le niveau des prix et sur le revenu des agriculteurs. Pour éviter une trop grave crise, on a «généralisé» les paiements directs au titre de compensation, mesure admise sur le plan international. Pour justifier l'ampleur de la dépense – quelques milliards par année – et acquérir l'assentiment de l'ensemble du peuple, la condition a été posée de remplir certaines conditions propres à tourner le dos au productivisme et à rendre ainsi

conséquences d'une réduction de la population rurale, tant dans le domaine de l'économie régionale que sur la vie sociale et l'aménagement de l'espace rural; sans compter que la PA 2011 est contraire à la Constitution fédérale qui préconise un peuplement harmonieux du territoire. Pour conclure, je voudrais faire part d'une chose qui me frappe: il y a longtemps que l'on connaît les inconvénients de l'application d'une politique économique globale axée sur le marché, sensé régler tous les problèmes, et nous savons que ce n'est pas vrai! Malgré cela, le rouleau compresseur d'une économie mondialisée menée de

marché qui est au bout de la chaîne de production, donc égalisateur – et modeler l'économie en fonction des besoins d'existence des hommes et des femmes qui vivent en milieu rural, et œuvrent pour le bien de tous.

*Prof. Jean Vallat, ancien directeur de l'Institut d'économie rurale de l'EPFZ*



l'activité agricole plus respectueuse de l'environnement. Et voilà que par poussées successives et insidieuses – PA 2007 et PA 2011 – on voudrait redonner aux impératifs économiques une sorte d'exclusivité. Ce serait revenir – et cela n'a pas besoin de faire preuve de beaucoup d'originalité – aux années 60, et à ce qui a fait la faillite de la PAC. Quel gâchis!

## Supprimer l'attractivité du secteur

Comment peut-on écrire, comme l'ont fait quelques collaborateurs du département de l'Économie, cautionnés par leurs chefs, de telles inepties: «il convient, d'une part, de rendre l'insertion dans l'activité agricole moins attrayante et, d'autre part, d'assouplir les réglementations qui entravent l'abandon de cette activité» – page 80 du document sur la PA 2011 ... sans penser aux

plus en plus selon des critères purement financiers, continue sa marche inexorable! Il y a là de quoi faire réfléchir... est-ce que nous ne sommes pas tous comme la «grenouille» – voir en dernière page la saisissante allégorie d'Olivier Clerc – (ndlr: voir encadré), n'allons-nous pas, par notre propre faute à chacun, par nonchalance ou manque de réalisme, rester prisonnier de la marmite? A ce moment, il sera trop tard! Un premier sursaut, donc, tout faire pour renvoyer la PA 2011 à ses auteurs. Mais ne pas s'arrêter là, il faudra s'atteler à une rude tâche, très complexe, par opposition au simplisme de la théorie économique contemporaine: construire une politique agricole à partir de conditions que la nature nous donne – les économistes ont oublié que la production agricole dépend de la nature et que celle-ci est inégale – c'est donc à la nature qu'il faut s'adapter, et non absolument au

## L'allégorie de la grenouille

### Sommes-nous déjà à moitié cuit?

Imaginez une marmite remplie d'eau froide, dans laquelle nage tranquillement une grenouille. Le feu est allumé sous la marmite. L'eau se chauffe doucement. Elle est bientôt tiède. La grenouille trouve cela plutôt agréable et continue de nager. La température commence à grimper. L'eau est chaude. C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille; ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant. L'eau est maintenant vraiment chaude. La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle est aussi affaiblie, alors elle supporte et ne fait rien. La température de l'eau va ainsi monter jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir, sans jamais s'être extraite de la marmite. Plongée dans une marmite à 50°, la grenouille donnerait immédiatement un coup de pattes salutaire et se retrouverait dehors.

*Olivier Clerc, écrivain*



<sup>1</sup> Les intertitres sont de la rédaction

## 28 FEVRIER: DÉPÔT À BERNE DE LA PÉTITION PA 2011 «HALTE A L'EXODE RURAL»

### APPEL À CHACUN-E POUR VENIR REALISER UN EVENEMENT FORT!

A ce jour, la pétition contre PA 2011 a engrangé 30'000 signatures provenant de personnes de la ville et de la campagne, convaincues que le Conseil fédéral fait aujourd'hui fausse route avec le projet de politique agricole 2011.

Le délai pour le renvoi des signatures est fixé au 15 février. Un dernier effort vous est donc demandé pour compléter les cartons à déposer à Berne.

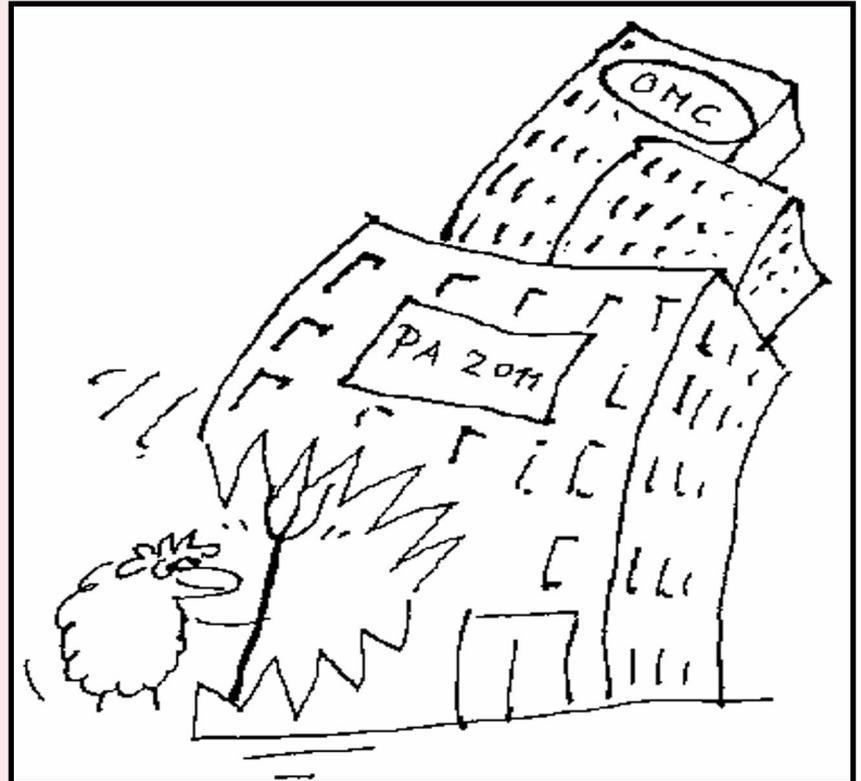
Afin de marquer les esprits à quelques jours des débats sur PA 2011 au Conseil National, nous avons prévu, avec nos partenaires, de faire du 28 février, jour du dépôt des signatures, un moment fort sur la place fédérale.

Afin de réaliser notre action qui symbolisera la disparition de 2'000 fermes par an, nous avons besoin d'environ 200 personnes!!!

#### Programme du mercredi 28 février:

- 13h30: rendez-vous à la «Fosse aux ours»
- Env. 14h: départ du défilé en direction du Palais fédéral.
- De 14h30-15h00: dépôt des pétitions et prises de parole.

*Le comité d'Uniterre*



### OÙ EN EST LE DÉBAT PARLEMENTAIRE?

Le plénum du Conseil aux Etats a voté au mois de décembre 2006 les modifications de la loi sur l'agriculture prévues dans le cadre de PA 2011; avec quelques changements par rapport au projet initial. Le transfert du soutien vers les paiements directs est un peu moins drastique que proposé par le Conseil fédéral. Mais l'orientation générale de PA 2011 n'a pas été remise en question. La Commission du Conseil aux Etats s'est penché début janvier sur les autres lois de PA 2011. Elle propose de maintenir une hausse de la limite des unités de main-d'œuvre standard pour être reconnue comme entreprise agricole; la limite passerait de 0.75 à 1 UMOS. Les exploitations qui seront en dessous ne bénéficieront donc plus des avantages du droit foncier rural et seront jetées sans protection sur le marché de la spéculation foncière. La Commission désire également abolir les articles contre des baux abusifs. Le plénum du Conseil aux Etats débattrait de ces propositions au mois de mars prochain.

Pour sa part, la Commission du Conseil national a eu sa première séance le 22 janvier. Elle suggère que la marge de manoeuvre pour les exceptions concernant le «principe de globalité» dans l'agriculture biologique soit moins grande que celle proposée par le Conseil des Etats. Elle soutient la proposition du Conseil fédéral de mise aux enchères du contingent pour les pommes de terre. Elle suit la commission du Conseil des Etats en proposant également d'autoriser les importations parallèles. Quant au supplément pour le lait transformé en fromage, la commission du National suggère de le maintenir à 15 cts tout en ne fixant pas le montant dans la loi afin de laisser une marge de manoeuvre au Conseil fédéral en cas de quantités trop importantes. Concernant le supplément pour le lait sans ensilage, il est également proposé de le maintenir. Les dépenses supplémentaires pour ces deux soutiens devraient être réalisables grâce à une réduction de la contribution pour fourrages grossiers prévue en faveur des vaches laitières. A noter également que la commission a, de manière surprenante, proposé de biffer les articles concernant les «effectifs maximaux», supprimant ainsi les plafonds. *VH*

### INSCRIPTIONS POUR LE 28 FEVRIER

NOM: .....  
Prénom: .....  
Adresse: .....  
Lieu: .....  
Tél: .....  
Portable:.....  
E-mail: .....

A renvoyer jusqu'au 20 février:

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne  
ou inscriptions par mail: [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)  
par téléphone: 021 601 74 67